

REPUBLIQUE DUC CONGO

MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DES REFORMES ADMINISTRATIVES

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DES CARRIERES
ADMINISTRATIVES

DU 3 MARS 1994
LECRET N° 94-50 /MFPRA/DGFP/DGCA.SR.-
portant reclassement et nomination de
Madame MBITSI née BAZABAKANA (Colette)
Institutrice des Cadres de la Catégorie
B, hiérarchie I des Services Sociaux
(Enseignement).

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNE-
MENT,

(/ISAS :

D.G.A.

(/u la Constitution du ~~15 Mars 1992~~ ;
(/u la loi n° 021/89 du 14 Novembre 1989 portant refonte
du statut général de la Fonction Publique ;
(/u le décret n° 59/23 du 30 Janvier 1959 fixant les condi-
tions d'intégration dans les cadres des catégories B,C,D,E,
(actuellement A,B,C,D) des Fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62/130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime
des rémunérations des Fonctionnaires ;
(/u le décret n° 198/FP du 5 Juillet 1962 relatif à la
nomination et à la révocation des Fonctionnaires ;
(/u le décret n° 67/50/FP-BE du 24 Février 1967 règle-
mentant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes
réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, réconstitu-
tions des carrières administratives et reclassements notamment en
son article 1er § 2 ;
(/u le décret n° 67-304/MT-DGT- du 30 Septembre 1967 modifiant
le tableau hiérarchique des cadres A de l'Enseignement Secondaire,
abrogeant et remplaçant les dispositions des articles 19, 20 et 21
du décret n° 64-165 du 22 Mai 1964 fixant le Statut Commun des Cadres
de l'Enseignement ;
(/u le décret n° 74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et
remplaçant les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5 Juillet
1962 fixant les échelonnements indiciaires des Fonctionnaires ;
(/u le décret n° 85/260 du 5 Mars 1985 déterminant le cir-
cuit d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avancements
et révisions des situations administratives des agents de l'Etat ;
(/u le décret n° 85/1068 du 10 Septembre 1985 modifiant
l'article 2 du décret n° 80/630 du 27 Décembre 1980 portant déblocage
des avancements des agents de l'Etat ;
(/u le décret n° 90/420 du 30 Juin 1990 relatif aux effets
financiers des avancements, des reclassements, des révisions des
situations administratives et des titularisations ;
(/u le décret n° 93/215 du 23 Juin 1993 portant nomina-
tion du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
(/u le décret n° 93/212 du 23 Juin 1993 portant nomina-
tion des Membres du Gouvernement ;
(/u le décret n° 93/212 du 19 Juillet 1993 portant organisa-
tion des intérimaires ;
(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règle-
ment sur la solde des Fonctionnaires ;
(/u l'arrêté n° 1854/MPERFPPS-DGFP-DGP du 23 Février
1985 autorisant Madame MBITSI née BAZABAKANA Colette Institutrice
de 2° échelon à suivre un stage de formation en psychologie en
URSS ;
(/u l'arrêté n° 752/MPSSJ-DGFP-DGPCE-SAV du 19 Mars 1987
de la catégorie B, hiérarchie I des Services Sociaux (Enseigne-
ment) à trois (3) ans ;

D.G.C.F.

...//...

(/u la lettre n° 1964/MEPS-DGAS-DPAA-SP-DFP du 18 Novembre 1991 du Directeur du Personnel et des Affaires Administratives au Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire transmettant le dossier de l'intéressé ;

D E C R E T E -

Article 1er.- En application des dispositions du décret n° 67/304 du 30 Septembre 1967 susvisé, Madame MBITSI née BAZABAKANA (Colette) Instituteurtrice de 3° échelon, indice 700 des Cadres de la Catégorie B, hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement) en service à Brazzaville, titulaire du Diplôme de "Master Of Arts" spécialité : Psycho-Pédagogie de l'Enfant délivré par l'Université Pédagogique d'Etat de Moscou VI LENINE (URSS), est reclassée à la Catégorie A, hiérarchie I et nommée au grade de Professeur des Lycées de 1° échelon indice 830 ACC = Néant.

Article 2.- Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter du 31 Juillet 1991, date effective de reprise de service de l'intéressée à l'issue de son Stage, sera enregistré, publié au JORC et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le 3 Mars 1994

Par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

Le Ministre de la Fonction Publique et des Réformes Administratives,

Général Jacques Joachim YHOMBY-OPANGO.-

Jean Prosper K O Y O

AMPLIATIONS.-

- JORC..... 1
- DGFP/DGCA..... 3
- DGFP/DLG..... 3
- DGB..... 2
- DGFP..... 2
- MEN/DPAP..... 3
- DOSSIER 3
- INTERESSEE..... 1
- SGG./BC..... 2